

et de la dixième années de son existence¹, mais nous y renvoyons nos lecteurs en les engageant à les relire, car, aujourd'hui comme alors, elles répondent exactement à notre pensée.

Nous insisterons seulement sur ce que les décisions de la conférence de Berlin, et celles plus récentes de la conférence de Carlsruhe, créent aux comités centraux l'obligation morale d'être pour nous d'actifs collaborateurs. Qu'ils nous fournissent les informations nécessaires qu'eux seuls peuvent nous procurer, et qu'ils nous aident à répandre un recueil qui, de leur propre aveu, rend de grands services à la Croix-Rouge; nous leur en serons très reconnaissants. Quant au Comité international, on peut être certain qu'il mettra son point d'honneur à rester digne de la confiance qu'on lui a témoignée en lui laissant la responsabilité de la direction du *Bulletin*.

CONCOURS SUR L'EMPLOI ABUSIF DU SIGNE ET DU NOM DE LA CROIX-ROUGE

Aux indications contenues dans notre dernier *Bulletin* (T. XX, p. 177) relativement au concours que nous avons ouvert sur l'emploi abusif de la Croix-Rouge, nous pouvons joindre aujourd'hui es noms des membres du jury. Ce sont :

M. le commandant professeur Marco Tabarrini, président du Sénat et membre du Comité central de la Croix-Rouge italienne, à Rome.

M. Joseph von Ribary, conseiller ministériel attaché au ministère de l'intérieur, Ober-Notär et membre de la Direction de la Croix-Rouge hongroise, à Budapest.

M. Koch, docteur en droit, vice-président de la Banque impériale, premier secrétaire du Comité central des associations allemandes de la Croix-Rouge, à Berlin.

M. le Dr Riand, l'un des vice-présidents de la Société française de la Croix-Rouge, à Paris.

M. Alfred Gautier, professeur de droit pénal à l'Université, membre du Comité international de la Croix-Rouge, à Genève.

¹ Voir *Bulletin*, T. IX, p. 1, et T. XI, p. 1.

Il ne nous est pas encore possible de savoir exactement quand le jury sera en mesure de rendre son verdict. Sa constitution a, comme on le comprend, exigé un certain temps, et la circulation, entre ses membres, des sept mémoires présentés au concours durera plusieurs mois, mais nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour que la patience des intéressés ne soit pas mise à une trop longue épreuve.

OUVRAGES REÇUS ET PUBLICATIONS NOUVELLES

ALLEMAGNE

Kriegerheil. Organ der deutschen Vereine vom rothen Kreuz (mensuel) 1889, nos 9 à 11. — Berlin, 4°.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Anales del Circulo medico argentino (mensuel), t. XII. n° 8. — Buénos-Aires, 8°.

AUTRICHE

Das Rothe Kreuz. Organ der österreichischen patriotischen Hilfsvereine (mensuel), t. VI, nos 2 et 3. — Wien, 1889, 4°.

BRÉSIL

Revista dos cursos praticos et théoricos da faculdade de medicina do Rio de Janeiro. V. 1 et 2. — Rio de Janeiro 8°.

BULGARIE

Rapport de la Société bulgare de la Croix-Rouge pour l'année 1888-89. (en bulgare) — Sofia 1889, 8°, 15 p.

ÉTATS-UNIS

The medical Record (hebdomadaire), t. 36, nos 12 à 25. — New-York, 1889, 4°.

Brooklyn medical Journal. Vol. III. 1889, nos 10 à 12 (mensuel), 8°.

FRANCE

Croix-Rouge française : Bulletin n° 16. — Paris 8°.

Bulletin de l'Association des Dames françaises. 3^e année, nos 9 à 12. — Paris 1889, 8°.

Archives de médecine et de pharmacie militaires (mensuel), t. XII, 1889, nos 11 à 12. — Paris, 8°.